



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ANPEC (pour les nouveaux adhérents)

Prénom			
Nom		Date de naissance	
Adresse personnelle			
Adresse électronique			
Téléphone personnel			
Titres universitaires		Date d'obtention	
Rattachement à l'E.C.	<input type="checkbox"/> service diocésain <input type="checkbox"/> établissement <input type="checkbox"/> autre (préciser)		
Nom de l'établissement employeur			
Adresse de l'employeur			
Téléphone professionnel			
Date d'entrée dans l'E.C.			
Temps de travail (en %)			
Autres emplois éventuels ?	<input type="checkbox"/>		
Votre N° ADELI			
Remarques éventuelles			
	<i>Après avoir pris connaissance des statuts de l'association, je désire adhérer à l'Anpec et adresse un versement de 41 €.</i> <i>Fait à le Signature</i>		

Pour l'année 2016-2017, la cotisation est fixée à 82 € pour les membres titulaires, rémunérés à l'échelon 5 (indice 438) et au-delà, sur la base de l'échelle indiciaire actuelle (mise à jour en 2004) et à 41 € pour les membres rémunérés à un échelon inférieur à 5 sur cette même grille.
Elle inclut la cotisation annuelle versée par l'ANPEC à la F.F.P.P. pour l'année 2017.

Les cotisations doivent être réglées par chèque à l'ordre de ANPEC. Vous pouvez éventuellement établir plusieurs chèques en indiquant au dos le mois d'encaissement souhaité.

Un reçu vous sera adressé à réception de votre cotisation.

Cette fiche de renouvellement peut être complétée et adressée sous forme numérique à secretariat.anpec@gmail.com

Si vous l'envoyez imprimée, adressez-là en même temps que votre règlement à :
Trésorerie ANPEC - Audrey Béchet - COS - 14 rue Romarin - 69001 LYON